

Le 16 octobre 2019.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **jeudi 24 octobre 2019 à 20h00**, en la salle des mariages de la Maison Communale.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

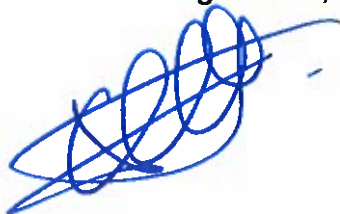
01. Procès verbal de la séance du conseil communal du 26/09/2019;
02. Achat et renouvellement de concessions – Approbation ;
03. Finances communales – taxes et redevances pour l'exercice 2020 - Centimes additionnels au précompte immobilier ;
04. Finances communales – taxes et redevances pour l'exercice 2020 - Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques ;
05. Finances communales – taxes et redevances pour l'exercice 2020 - Taxe sur la collecte et le traitement des déchets des immondices;
06. Finances communales – taxes et redevances pour les exercices 2020 – 2025 ;
07. Fédération Wallonie Bruxelles - Adhésion au marché portant sur l'accord cadre de fournitures de livres et autres ressources – Approbation ;
08. L'établissement d'une convention ATL entre la commune et l'ONE;
09. Placement de caméras de surveillance – Avis ;
10. Fabrique d'église d'Hollogne sur Geer - Modification budgétaire n°1 - Approbation ;

Séance à huis clos

01. Personnel enseignant – Ratification de désignations.

Par le Collège,

La Directrice générale,



Le Bourgmestre,

